UN NOUVEAU DÉFI POUR LA DÉMOCRATIE

Le 22 mars 2017 avait lieu l'annonce officielle de la création de la Métropole Tours Val de Loire.

[Le 22 mars 1968 Daniel Cohn-Bendit participait au lancement d'un mouvement qui allait permettre à la France de s'interroger sur la fossilisation de ses structures.]

Mais que reste-t-il, en 2018, des pouvoirs d'une commune, même avec 16 500 habitants ? Est-ce un futur fossile ?

Depuis l'an 2000, l'agglomération de Tours s'est progressivement structurée, aujourd'hui 22 communes forment cette entité.

Chaque mois de nouvelles compétences de la vie communale sont transférées au niveau métropolitain. Il ne va bientôt rester aux communes que le pouvoir d'enregistrer les naissances, les PACS et les décès. Même les cimetières pourront bientôt relever de la métropole! Pour rassurer et faire plaisir aux responsables locaux, on nous dit « mais la commune sera la porte d'entrée de la métropole », porte qui risque de ressembler à une chatière si l'on n'organise pas le rassemblement intercommunal des citoyens. Vaste tâche!!!

Certaines personnes se sont aujourd'hui regroupées pour réfléchir aux propositions concernant le transport. D'autres s'intéressent aux services publics, à leur fonctionnement et développement, d'autres s'occupent des conditions de production et de distribution d'une nourriture de qualité pour un ensemble urbain de 300 000 habitants... Les sujets sont multiples. Il faut adapter le niveau de notre réflexion aux nouvelles réalités des pouvoirs politiques et économiques.

Il faut apprendre dès aujourd'hui à organiser notre militantisme citoyen à une nouvelle échelle. Réfléchir sans entraves pour obtenir un monde plus solidaire et égalitaire, cela pourrait se faire au niveau de la Métropole. Bonne année à tous.

Les élus de la liste Saint-Cyr Plurielle